

9 mai 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de la Martinique, à Fort-de-France le 9 mai 2015.

Monsieur le maire de Fort-de-France, une fois encore, merci pour votre accueil.

Madame la présidente du conseil général, je mesure le privilège qui est le vôtre encore aujourd'hui, vous devez être la dernière présidente de Conseil général de la République. Mais vous avez délivré votre message et vous nous accueillez ici chez vous, dans cette belle salle de l'Atrium.

Je salue tous les élus qui sont venus à notre rencontre et qui veulent à travers celles et ceux qui se sont exprimés passer ce message simple : la Martinique avance. La Martinique ne me demande rien car la Martinique exige tout.

Alors pour venir à votre rencontre, j'ai appelé du renfort. Le président de l'Assemblée nationale parce que l'essentiel de ce qui a été proposé reviendra devant le Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat et ici, je salue les parlementaires ainsi que l'ancien président du Sénat qui m'accompagne aussi.

Je suis venu avec 4 ministres, 4 ministres femmes, 4 ministres des Outre-mer, rien que cela, la ministre en charge George PAU-LANGEVIN, Martiniquaise par sa mère, Guadeloupéenne par son père et Francilienne par son lieu d'élection.

Je suis venu avec Christiane TAUBIRA, Guyanaise mais surtout Garde des Sceaux, ministre de la Justice, défendant les valeurs de la République.

Je suis venu avec Annick GIRARDIN qui est élue de Saint-Pierre-et-Miquelon et qui, aujourd'hui, est ministre du Développement.

Et enfin Ségolène ROYAL qui m'a longtemps fait croire qu'elle était de la Martinique.

Je m'exprime devant vous chers amis, devant les conseillers régionaux, devant les conseillers généraux de la Martinique, sans doute pour la dernière fois dans cette fonction-là.

En janvier 2010 les électeurs martiniquais, Serge LETCHIMY l'a rappelé, ont fait un choix. Ils ont voulu que les lois et règlements continuent de s'appliquer ici comme partout, mais qu'il y ait des adaptations en fonction des caractéristiques particulières de la Martinique. Ils ont décidé et c'était courageux, sans doute une anticipation mais je ne veux pas aller trop loin ils ont décidé une collectivité unique, dotée donc des compétences de la région et du département.

Nous y sommes, à partir du 1er janvier 2016, la Martinique deviendra une collectivité au statut particulier, avec une assemblée et un exécutif collégial. Cette transformation, je vous le confirme ici, l'Etat l'accompagnera loyalement, sincèrement, fidèlement, en mettant les moyens administratifs, les moyens réglementaires. J'ai bien compris que vous ne demandiez pas de moyens financiers, donc je ne vais pas aller au-delà de vos propres intentions, mais j'ai compris aussi que s'ils venaient, ces moyens financiers ne seraient pas refusés.

Je le sais, cette question du statut a longtemps agité les esprits et c'est bien légitime.

Aimé CESAIRE avait voulu la départementalisation de la Martinique.

Mais je ne suis pas un exégèse de la pensée d'Aimé CESAIRE. Vous, êtes ici, les héritiers d'Aimé CESAIRE, ce qui est pour vous une responsabilité mais pour nous un honneur. Car Aimé CESAIRE n'est pas simplement Martiniquais, n'est pas simplement Français. Martiniquais, il l'est, Français il l'était, mais il est surtout aujourd'hui encore une référence pour le monde entier.

Alors Aimé CESAIRE n'avait pas voulu adhérer à un conseil général, ce n'était pas le sens de sa démarche. Ce qu'il voulait à l'époque, c'était offrir aux Martiniquais l'égalité, l'égalité réelle avec

demarche. Ce qu'il voulait à l'époque, c'était offrir aux Martiniquais l'égalité, l'égalité réelle avec le reste de la République. Égalité que les Martiniquais avaient conquise par eux-mêmes et, notamment, pendant la Seconde Guerre mondiale en montrant par leur courage, leur attachement à la patrie. Je pense notamment aux Dissidents auxquels j'ai rendu hommage en recevant les derniers survivants à l'Élysée, c'était en juin 2014.

Pour beaucoup de mes concitoyens, cela a été une révélation. Ces Dissidents, ils ne savaient pas qui ils étaient, ces hommes, ces femmes qui étaient partis de Martinique, de Guadeloupe, de Guyane. Ils avaient essayé de rechercher à Sainte-Lucie ou dans d'autres îles de la Caraïbe un premier secours, et étaient ensuite allés vers les États-Unis, entraînés là-bas pour revenir ensuite en Afrique puis en Europe faire la guerre et libérer notre pays. Oui, gratitude à l'égard des dissidents.

Je veux aussi saluer toutes les Outre-mer et la Martinique en particulier, tous ces concitoyens qui ont versé leur sang pour que nous puissions vivre libres et dignes. Et encore aujourd'hui à cet instant, je veux rendre hommage à Clarissa JEAN-PHILIPPE native de Sainte-Marie, enfant de votre commune Monsieur le député-maire AZEROT et enfin de la Martinique, à qui j'ai rendu hommage dans la cour de la préfecture de Police à Paris, parce qu'elle était morte sous les balles d'un terroriste.

Oui, l'égalité c'était un dû et Aimé CESAIRE l'avait conçu non pas comme une uniformisation, encore moins comme une assimilation. C'était l'identité martiniquaise, subtil produit du mélange de vos origines et de la terre d'ici, ce qui faisait qu'elle ne pouvait pas être effacée, cette identité assimilée. C'était au contraire à la République de lui donner sa reconnaissance. La République tarda à le faire mais c'est aujourd'hui réalisé et plus personne ne peut sérieusement contester que la France est riche de la diversité des Outre-mer et que la Martinique peut trouver son plein accomplissement dans la République.

Mais je pense que tous ensemble, nous devons fonder de nouvelles institutions, celles qui se mettent en place aujourd'hui. J'ai donc demandé au Gouvernement de s'employer à publier sans tarder les derniers textes d'application qui manquent encore. Il s'agit de faire fonctionner efficacement la dualité assemblée et exécutif, gage de démocratie et d'équilibre.

Je sais votre fierté d'être Martiniquais, je sais aussi votre attachement à la République, mais je sais aussi que vous vous sentez profondément Caribéens, j'en ai encore eu l'illustration aujourd'hui.

Nous avons tenu ici, à Fort-de-France, un sommet de la Caraïbe, un sommet international, un sommet qui aura vocation à préparer la Conférence sur le Climat. Et c'est grâce à vous que nous avons pu avoir ce rendez-vous, grâce à vous Martiniquais, Guadeloupéens, habitants de Saint-Martin, de Saint-Barthélemy, de Guyane parce que vous êtes ensemble, parce que la Caraïbe c'est une chance pour la France.

Ce matin donc, nous avons réuni la plupart des territoires de la Caraïbe avec le même engagement, la même volonté : lutter contre le changement climatique, prendre des décisions pour votre région et pour le monde. Nous avons lancé un appel, l'Appel de Fort-de-France, non pas simplement pour la Caraïbe, non pas simplement pour faire entendre la voix de l'Amérique, mais en l'occurrence pour dire que les États insulaires étaient les premières victimes de ce réchauffement climatique et que ces États insulaires veulent que leur voix soit entendue parce que vous, vous êtes les témoins et vous avez décidé aussi d'être des acteurs de dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Cet Appel de Fort-de-France, il nous engage tous mais davantage encore le Président de la République française, puisque nous allons accueillir la Conférence sur le Climat. Il y a quelques mois, j'étais aux Philippines, un pays ravagé par un cyclone avec des morts, avec des destructions. Nous avons lancé avec le Président philippin et beaucoup m'accompagnaient parmi les négociateurs de la Conférence sur le Climat l'Appel de Manille pour parler justement de l'Asie. Et aujourd'hui nous sommes là, dans la Caraïbe, pour parler des États insulaires et nous continuerons : Appel de Manille, Appel de Fort-de-France et enfin Appel de Paris parce qu'à Paris, nous allons signer un accord général contraignant, qui fera que la planète pourra être préservée. Et je pourrai dire un jour : s'il y a eu Paris, c'est parce qu'avant, il y avait eu Fort-de-

France.

Demain, je serai en Guadeloupe, j'inaugurerai avec les représentants de toute la Caraïbe mais aussi des chefs d'Etats africains le Mémorial ACTe, qui est le centre le plus important au monde dédié à la mémoire de l'esclavage et de la traite. Nous voulions qu'il y ait cet événement, là-encore, non pas simplement pour parler du passé, même si le passé doit être connu, révélé, décrit y compris dans sa cruauté, même s'il faut aussi avoir pour ceux qui sont les descendants d'esclaves la reconnaissance de ce qu'a été ce martyr et des responsabilités.

Mais surtout, le message que nous voulons envoyer, c'est un message d'espoir, c'est un message de lutte, c'est un message aussi de solidarité parce qu'aujourd'hui même, il y a encore de l'esclavage, il y a encore des négriers qui transportent des familles démunies sur des rafiots et les font couler en pleine mer pour quelques subsides qui servent à financer le terrorisme. Il y a encore des jeunes filles qui se font enlever pour être vendues sur les marchés aux esclaves, il y a encore des enfants qui sont exploités.

Alors au nom de la mémoire de l'esclavage et de la traite, nous devons encore lutter contre toutes les exploitations qui sont celles d'aujourd'hui et qui peuvent être encore celles de demain, ce combat n'est pas fini et ce Mémorial nous permettra de nous engager encore davantage. Et puis je me rendrai à Cuba, ça sera la première visite d'un chef d'Etat occidental sur cette île si symbolique. Et là encore, soyez fiers que ce soit la France, une nouvelle fois, qui soit invitée à Cuba pour enfin ouvrir cette île au monde et pour en terminer avec un embargo qui a fait tant de mal.

Puis j'irai en Haïti, pays frère, pays fier aussi dans l'adversité, pays qui a été une référence, un exemple justement dans l'abolition de l'esclavage. Un pays qui a été obligé de payer, oui de payer, de rembourser son indépendance et son émancipation. Un pays qui souffre mais un pays qui se bat aussi, qui est debout et qui sera avec nous dans la même solidarité caribéenne.

Mais la dimension caribéenne de la France n'a de sens que si ce sont vos territoires, vos collectivités qui peuvent porter sa voix dans la Caraïbe. La République doit traduire la confiance qu'elle accorde aux élus, pour qu'ils la représentent (cette République) auprès des Etats de la région, auprès des organisations régionales, de toutes les organisations régionales.

Notre Constitution ne nous interdit rien, la Constitution pose que les relations internationales de la France relèvent de l'Etat, oui, mais elle n'empêche pas des souplesses, elle offre même des adaptations. La preuve : une loi d'orientation pour l'Outre-mer, celle que Lionel Jospin avait fait voter le 13 décembre 2000, et qui reconnaît aux collectivités ultramarines la capacité d'intervenir dans des négociations. Mais il y avait des conditions. Eh bien ! Nous reviendrons sur ces conditions 15 ans plus tard.

Leçon de l'expérience, nous pouvons aller plus loin pour accroître les possibilités d'intervention des collectivités ultramarines dans l'action diplomatique. C'est le sens de la proposition de loi déposée par Serge LETCHIMY. Il a travaillé avec l'appui des services du ministre des Affaires étrangères Laurent FABIUS et de ceux de George PAU-LANGEVIN. La proposition vient d'être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale, Monsieur le Président est là pour qu'il n'y ait pas de perte de temps pour son examen. Cette proposition de loi respecte le cadre institutionnel, elle permettra donc aux collectivités ultramarines d'être plus actives dans leur région et de contribuer davantage au rayonnement de la France.

Les collectivités pourront intervenir non pas simplement dans leur voisinage le plus proche, mais également dans leur environnement, y compris le plus large, en l'occurrence ici les Amériques. La collectivité sera autorisée à négocier des accords avec des Etats étrangers dans le domaine de leurs compétences. Eh bien ! Je vous l'annonce ici, le Gouvernement soutiendra cette proposition de loi qui deviendra le cadre de votre action dans la Caraïbe. Ce sera une chance pour les collectivités, mais surtout une chance pour la France et une chance pour la Caraïbe.

Vous m'avez interpellé à juste raison sur la coopération régionale, vous êtes ici en Martinique et je dirai la même chose en Guadeloupe, à Saint-Barthélemy ou Saint-Martin avec les liens qui vous unissent à la France métropolitaine. Mais en même temps, vous vivez dans un environnement, j'ai rencontré tous les chefs de gouvernement, chefs d'Etat ou représentants des territoires de la

Caraïbe. C'est votre vie, ce sont vos frères, vos proches, vos voisins, et donc vous devez avoir cette coopération régionale. Vous devez la faire vivre, vous devez vous ouvrir, ils doivent également (ces territoires) s'ouvrir à vous, mais vous devez aussi prendre part à cette économie. Pour donner une illustration de cette coopération régionale, je veux parler de la santé car c'est le sujet qui, finalement, est le plus intéressant, préoccupant parfois et qui unit les peuples. Il y a dans votre région une prévalence du cancer, vous avez besoin de techniques de diagnostic et parmi les plus modernes, il y a le cyclotron. Le cyclotron doit avoir une capacité suffisante pour les besoins de la Martinique, mais aussi pour les besoins de la coopération régionale. Si nous construisons un cyclotron, ce n'est pas simplement pour la Martinique, ça doit être pour l'ensemble de la Caraïbe. Il y aura donc un cyclotron à la Martinique, pour la Caraïbe.

(Applaudissements)

Je sais que la Guadeloupe veut aussi son cyclotron. La Guadeloupe aura avec son financement propre son cyclotron. Je pense que cela sera utile aussi pour la Guadeloupe et pour la région. Monsieur le Président du conseil régional, vous avez cette responsabilité de regarder vers l'avenir, parce que c'est le rôle de la région et demain de la collectivité : Prévoir, investir, anticiper, ce que doit être la Martinique de 2030. On a parlé des mécanismes de soutien, notamment de la fiscalité, avec Victorin LUREL puis avec George PAU-LANGEVIN et nous avons fait en sorte que la défiscalisation Outre-mer puisse être stabilisée, pérennisée.

Je me souviens de tant de débats lorsque j'étais parlementaire, de tant de caricatures sur ce que pouvaient être parfois les excès de la défiscalisation. Je sais qu'il y avait de puissants groupes qui luttaient contre cette défiscalisation, et d'autres qui voulaient s'attacher certains champs, certains domaines, certains projets dans la défiscalisation. Nous avons fait en sorte de clarifier, de simplifier et aujourd'hui plus personne ne remet en cause la défiscalisation Outre-mer. Et cela doit être pour vous non pas une concession de la France et de la République, non pas un régime dérogatoire mais un système simple qui permet l'investissement Outre-mer.

Vous nous dites Monsieur le Président et vous avez raison : ne peut-on pas élargir la défiscalisation à un certain nombre de domaines ? C'est compliqué pour l'investissement public puisque par définition, l'investissement public relève d'une collectivité qui ne paie pas l'impôt, enfin pas directement car il y a la TVA. Alors nous devons réfléchir à tout ce qui peut être partenariat public-privé, pour que ceux qui apportent des capitaux dans une opération public-privé puissent bénéficier à plein de la défiscalisation et votre présence sera la preuve, la caution que cet investissement va bien dans le sens de l'intérêt général.

De la même manière vous avez évoqué le logement, je connais bien ce sujet ici notamment pour la défiscalisation, qui a permis qu'il y ait du logement social et qui doit permettre qu'il y ait du logement intermédiaire. Vous nous dites : ne serait-il pas possible de faire marcher la défiscalisation pour la rénovation des logements, notamment pour la rénovation thermique des logements puisque ça va être un grand enjeu. Eh bien ! Je sais que La Réunion a également eu un certain nombre d'initiatives, je salue Jean-Claude FRUTEAU qui est le député de La Réunion ! Nous pouvons regarder comment ici en Martinique et dans d'autres territoires si cela est nécessaire, nous pourrions élargir la défiscalisation à tout ce qui est rénovation thermiques des logements et, d'une manière générale, à la résorption de l'habitat insalubre qui est une grande cause que vous poursuivez depuis longtemps.

Vous avez également évoqué plusieurs pistes de réflexion pour le développement de la Martinique, pour un autre modèle de développement, parce que si nous ne faisons que reproduire ce qui a été, nous n'inventerons pas l'avenir. Vous avez souhaité qu'il y ait un statut du pluriactif, de quoi s'agit-il ? Vous l'avez expliqué. Il y a des jeunes ou des moins jeunes qui travaillent une partie de l'année, pendant la saison touristique, qui peuvent avoir une autre activité le reste du temps mais qui n'arrivent pas à garder leurs droits sociaux. Alors nous pourrions créer un statut du pluriactif, cela ne vaut d'ailleurs pas simplement pour les régions d'Outre-mer, cela peut s'imaginer également dans d'autres départements de la métropole. Nous créerons ce statut pour qu'il y ait justement une garantie de droit.

Vous avez également souligné ce que pourraient être les entités économiques polyvalentes.

Derrière ces mots, il y a finalement ce qui peut être proposé, tout dans le domaine du tourisme

Derrière ces mots, il y a finalement ce qui peut être proposé, tant dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, de la production d'énergie, de l'artisanat, c'est-à-dire un même exploitant, une même entreprise peut faire du tourisme, de l'artisanat, peut faire de l'agriculture, peut même produire de l'énergie.

Pourquoi ne pas mettre cela sous le même ensemble, sous le même statut avec le même régime fiscal, pour que ce soit simple ? Parce que c'est compliqué l'administration, c'est compliqué la fiscalité et comme souvent, c'est déjà compliqué dans l'hexagone et c'est encore plus compliqué Outre-mer. Parce que lorsqu'il y a des inégalités en métropole, il y a encore plus d'inégalités Outre-mer. Lorsqu'il y a du chômage en métropole, il y a encore plus de chômage Outre-mer. Alors nous devons faire en sorte qu'il y ait encore plus de simplification Outre-mer, plus de systèmes d'incitation à l'investissement Outre-mer, plus de mécanismes pour encourager l'emploi Outre-mer. Parce que nous avons ce devoir, non pas devoir de solidarité simplement, mais un devoir également de développement commun.

Vous l'avez rappelé, madame la présidente, c'est une chance pour la France les Outre-mer, deuxième puissance maritime. La France est présente dans tous les continents, ce qui permet au chef de l'Etat français de pouvoir être dans le Pacifique avec les chefs de gouvernement de la région, de pouvoir être dans l'Océan Indien avec les chefs de gouvernement de la région, de pouvoir être ici dans la Caraïbe, en Amérique. Et lorsque je vais en Amérique du Nord pour Saint-Pierre-et-Miquelon, la France est une puissance mondiale grâce aux Outre-mer. Et donc nous avons ce devoir maintenant de valoriser au mieux ce que l'histoire, la géographie ou tout simplement les convulsions du monde ont produit. Nous sommes ensemble par cette destinée qui est la nôtre et que nous devons absolument avoir comme conviction. Nous ne devons pas regarder pourquoi nous sommes devenus français mais pourquoi nous allons faire de la France une grande France. Et pour être une grande France, il faut des Outre-mer libres, dignes, responsables et c'est ce que vous voulez faire.

Autre sujet, les ports de transbordement, et j'ai été très attentif à votre proposition. C'est bien qu'il y ait des liaisons entre l'Europe et les Antilles, c'est bien qu'il y ait des ports qui se soient organisés par rapport à ce commerce, mais ce serait encore mieux si ces ports avec de l'investissement que nous devons soutenir puissent être des ports qui puissent avoir une activité dans toutes les Caraïbes, mais surtout avec les Amériques. C'est cela la chance que nous pouvons avoir en commun, de pouvoir être ici dans un lien entre Europe, Amériques et donc de pouvoir utiliser ces infrastructures non pas simplement en regardant l'Europe, mais en regardant le monde, et c'est ce que vous nous apportez.

De même que nous avons cette possibilité de vivre dans le même pays avec des heures différentes, c'est ce qui nous permet d'avoir des activités de contrôle à distance, de télésurveillance, de stockage de données qui peuvent être développées. Donc nous pouvons vivre avec cette diversité comme si cela pouvait nous donner presque un temps d'avance.

Vous avez également insisté sur les connexions, c'est le sujet, connexions qui ne doivent pas être simplement aériennes, même si cela facilite les choses, connexions maritimes, connexions numériques, connexions énergétiques, connexions audiovisuelles. Voilà ce qui doit être l'objectif : connexion dans votre grande région. Et à chaque fois que vous pouvez avoir un lien avec la région, avec votre environnement, c'est un atout de plus pour la France.

Je veux que l'on puisse faciliter tous les mouvements inter-caribéens avec une politique de visas d'accueil de talents qui tiennent compte de la réalité de votre présence dans la région.

Vous insistez sur également les échanges d'étudiants, je ne connaissais pas le Césarius Césairius, j'ai bien compris. Mais c'est une très belle idée finalement de faire qu'ici, nous allons la proposer, vous allez la proposer puisque c'est vous maintenant qui en aurez la responsabilité.

Vous allez la proposer à la Caraïbe, faire qu'il puisse y avoir des financements qui peuvent être européens et qui seront européens, puisqu'il se trouve que, dans la Caraïbe il y a beaucoup d'îles qui relèvent de l'Europe. Je l'ai dit à Saint-Martin, finalement ici nous avons fait l'Europe avant les Européens et avec cette diversité linguistique. C'est donc une chance d'avoir cette diversité linguistique, il faut qu'il y ait des échanges entre tous les jeunes de la Caraïbe. Et donc ce programme Césairius sera adopté et sera financé par l'Europe.

Je vais terminer sur la question de l'énergie, parce que c'est une question majeure pour vous et majeure également pour les ambitions qui sont les nôtres par rapport à l'enjeu climatique. La Martinique doit se libérer des énergies fossiles, accéder à l'autonomie énergétique. Et donc nous devons donner et l'Etat vous appuiera tout le soutien pour la géothermie, pour l'éolien, pour la biomasse, pour les énergies renouvelables. Le Gouvernement s'est déjà mobilisé pour obtenir un soutien de 72 millions de l'Europe au projet Nemo d'énergie thermique des mers, c'est un grand projet.

La Martinique a également d'autres projets innovants en matière d'énergie et tous ces projets qui sont bons pour la Martinique, bons pour la Caraïbe seront bons pour la France.

J'évoquais la biomasse et la population martiniquaise et j'ai été alerté par Ségolène ROYAL il y a déjà plusieurs semaines la population martiniquaise est très préoccupée par les échouages massifs d'algues sargasses, il n'y a pas que la Martinique, c'est l'ensemble de la Caraïbe. C'est une menace pour le tourisme, pour la pêche, c'est un désagrément et même un risque pour la population. Le préfet a mobilisé les services de l'Etat et même des moyens militaires seront accordés lorsque cela sera nécessaire. Ça, c'était l'étape d'urgence mais nous devons agir à une autre échelle.

Première étape, un plan « sargasse » a donc été bâti en concertation avec les élus. Ce plan prévoit le ramassage, l'élimination des algues, la mise au point de techniques de valorisation et les modalités d'accompagnement des collectivités dans les opérations de collecte. Il y aura des brigades qui seront constituées de jeunes embauchés avec un supplément de contrat aidé, parce que nous devons là faire que l'emploi puisse être mis au service de cette cause écologique. Mais nous devons aussi réfléchir à comment utiliser justement les déchets.. Faire que ce qui est un problème, une menace, une pollution puisse se transformer en ressources, en matières : c'est l'économie circulaire à laquelle vous êtes très attachés. Et c'est donc ce que nous ferons y compris à travers des plans que nous pouvons avoir sur ce danger des algues sargasses, mais que nous pouvons développer pour d'autres opportunités.

Vous avez également souligné le vieillissement de la population, c'est un fait. La démographie est telle que nous pouvons anticiper là aussi, ce que sera la Martinique dans 30 ans ou dans 20 ans. Et donc, nous devons mettre en place d'ores et déjà des structures pour accompagner la population vieillissante. C'est à la fois une charge mais aussi un bonheur que de vivre plus longtemps £ et en même temps là encore une occasion de créer des emplois utiles à condition de former, de qualifier. Et là aussi nous devons mettre en place et nous le ferons avec vous tout un plan de formations, d'équipements pour la Martinique, de façon à ce que ce soit à la fois digne pour les personnes âgées et utile pour les jeunes.

Enfin, la richesse des Antilles c'est la culture. Ici je suis dans un lieu de culture, un magnifique lieu de culture. Vous avez cette ambition de porter une culture qui vous appartient en propre, qui correspond à votre histoire, à votre identité, mais vous avez cette ambition d'offrir cette culture au monde. Et ce bouillonnement là encore est un gisement considérable de création d'activité, d'activité économique. Le tourisme n'est pas détaché de la culture, la culture est un enjeu économique en tant que tel et vous pouvez donc être ces croisiéristes, qui sont de plus en plus nombreux un lieu de culture £ et ce que fait la Guadeloupe également avec le Mémorial ACTe sera un enjeu de développement.

Les opportunités sont donc là, vous voulez un nouveau modèle de développement, inventez-le, c'est vous qui allez le porter. Ce n'est pas l'hexagone, la métropole, le Gouvernement, l'Etat, ce n'est pas une loi qui dira le modèle de développement de la Martinique, c'est vous, c'est vous par vos choix, par vos votes, par vos élus qui allez directement décider et je l'ai voulu ainsi.

Vous demandez de l'habilitation, vous aurez de l'habilitation. Vous demandez de l'expérimentation, vous aurez de l'expérimentation. Vous demandez de l'adaptation, vous aurez de l'adaptation parce que la Constitution n'interdit rien.

Alors il faut néanmoins vous organiser, rien ne serait pire que simplement ces proclamations. Je souhaite donc qu'il y ait un comité entre l'Etat et la collectivité qui sortira des urnes en décembre prochain pour janvier 2016. Et nous regarderons bloc de compétences par bloc de compétences,

expérimentation par expérimentation ce que nous pouvons faire, ce que nous devons faire. Je suis donc prêt à recevoir toutes les propositions, dès lors qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la Constitution dont on a vu qu'elle était particulièrement souple. Nous n'avons rien à craindre et tout à espérer.

Je vous propose pour cela que cette démarche soit transparente, soit conduite avec toute l'ouverture d'esprit et que le seul objectif soit le nouveau mode de développement, modèle de développement que vous aurez choisi. Pour réussir, vous aurez besoin d'une grande ambition éducative, parce que si la Martinique vieillit la Martinique a toujours cette jeunesse, cette jeunesse ardente, cette jeunesse fière, cette jeunesse parfois découragée. Nous avons le devoir de porter l'ambition éducative au plus haut niveau ici. Vous avez une université, ce n'est pas simple parce que c'est une université avec la Martinique et la Guadeloupe et sans la Guyane. Il y a eu des choix à faire mais il n'y a pas d'autre démarche que l'union de la Martinique et de la Guadeloupe pour cette université. Et il faut que chacun y trouve également son compte et sa place.

Donc l'université sera prochainement dotée de 2 IUT, ici en Martinique et un autre en Guadeloupe, parce que nous avons besoin d'une jeunesse formée, qualifiée dans les métiers qui correspondent justement à vos besoins et à vos choix. Vous avez le devoir, vous, de faire vivre cette université et de montrer qu'elle est capable de l'excellence, d'avoir des centres de recherche, d'avoir également une coopération avec l'ensemble de la région parce qu'il y a aussi des talents qui viendront ici, dans votre université.

Attirer, attirer les talents, ils pourront venir, nous faciliterons les mouvements. Exportez vos talents, à conditions qu'ils reviennent et qu'ils viennent travailler ensuite pour la Martinique. Parce que vous avez souligné cette réalité, ce fait, c'est que beaucoup de jeunes partent de la Martinique et souvent les plus qualifiés, souvent les plus formés et qui après hésitent à revenir. Si nous avons une université, si nous avons des centres de recherche, si nous avons de l'emploi, si nous avons de l'industrie nouvelle, si nous avons cette transition énergétique, il y aura forcément des talents qui reviendront et qui resteront.

Vous avez, mesdames et messieurs, voulu que nous puissions travailler ensemble dans un cadre nouveau, vous avez fixé un cap pour les 15 prochaines années. Vous voulez travailler à un modèle de développement, vous avez décidé de vous inscrire pleinement dans la Caraïbe en y jouant tout votre rôle au nom de la France. Eh bien ! C'était mon message aujourd'hui à Fort-de-France : le Gouvernement vous accompagnera aussi loin que possible sur ce chemin, aussi loin que vous voudrez vous-mêmes, aussi loin et aussi proche.

Allez le plus loin possible, nous serons toujours à vos côtés parce que nous voulons une Martinique fière, elle l'est, nous voulons une Martinique ambitieuse, elle l'est, nous voulons une Martinique pleinement dans son environnement, une Martinique qui invente, une Martinique qui développe. Vive la Martinique, vive la République et vive la France.